

L'élection, horizon de la démocratie ?

Hugo Bonin

Numéro 785, juillet-août 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/82592ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bonin, H. (2016). L'élection, horizon de la démocratie ? *Relations*, (785), 33-34.

JEUNES VOIX ENGAGÉES

La remise des prix de notre concours d'écriture étudiant « Jeunes voix engagées » a eu lieu le 15 mai dernier au Gesù, à Montréal. Hugo Bonin, Emanuel Guay et Marie-Laurence Rancourt sont les heureux gagnants. Ils reçoivent ainsi chacun une bourse et verront leur texte publié dans *Relations* cette année. Voici le premier des trois textes primés.

L'ÉLECTION, HORIZON DE LA DÉMOCRATIE ?

Hugo Bonin

L'auteur est étudiant au doctorat en science politique à l'UQAM et à l'Université Paris 8

Il est presque devenu cliché de parler de la « crise de la démocratie » que traversent les sociétés occidentales. Cynisme, perte de confiance envers les politiciens, taux d'abstention électorale croissant ne sont que quelques exemples des maux qui affectent nos régimes. Parmi les remèdes potentiels, le scrutin proportionnel, les référendums d'initiative populaire, l'encadrement plus strict des campagnes électorales, sont entre autres proposés. Cependant, il semble nécessaire de questionner l'effet réel de telles mesures sur la participation citoyenne. L'enjeu n'est-il pas plus profond qu'un malaise envers la classe politique ? Cette crise ne devrait-elle pas servir à repenser la démocratie ? Et une telle entreprise de renouvellement ne devrait-elle pas chercher à s'inspirer des tentatives historiques et actuelles de démocratie au quotidien ?

Depuis les années 1970, des expériences institutionnelles et militantes ainsi qu'un certain nombre d'auteurs ont mis de l'avant le potentiel radical du tirage au sort en politique. Originaire de l'Athènes antique, cette méthode permet de mettre en lumière le caractère problématique de l'élection.

« Démocratie » et « élections » sont deux termes si souvent associés dans l'opinion publique qu'on les croirait jumeaux. Pourtant, il n'en a pas toujours été ainsi. Plusieurs penseurs politiques, d'Aristote à Montesquieu, ont défendu l'idée que l'élection est aristocratique (c'est-à-dire favorisant une élite) tandis que le tirage au sort, lui, est démocratique (car favorisant l'ensemble du peuple).

Cette analyse vient du fait que, comme l'a montré le politologue Bernard Manin, le principe même d'élection implique un choix et, plus précisément, une préférence d'une des options par rapport aux autres. À l'inverse, l'utilisation du tirage au sort repose sur un principe différent : il n'y a pas de candidat meilleur qu'un autre puisque, quand il s'agit de décider de questions politiques, tous sont égaux. Alors, la question n'est pas nécessairement de savoir qui est « le plus apte à gouverner », mais plutôt de mettre en place un système qui donne à tous une possibilité égale d'accès aux postes de pouvoir.

Les élections au service d'une élite

Les philosophes politiques classiques divisaient les régimes selon la nature du pouvoir : il pouvait être unique (monarchique), réservé à une minorité (aristocratique) ou accessible à tous (démocratique). Ainsi, on peut considérer qu'en remettant le pouvoir à un petit nombre de personnes élues, nos régimes représentatifs sont plus près de l'aristocratie élective (comme disait Manin) ou d'une oligarchie libérale (selon Jacques Rancière). Loin d'être un accident de parcours, cette prépondérance de l'élection est le résultat de luttes politiques féroces qui ont eu cours au début de la modernité.

Selon le politologue Francis Dupuis-Déri, tant les révolutionnaires américains et français que les Pères de la confédération canadienne avaient une vision claire de leur but : créer un système politique qui, grâce à des élections où seule une partie de la population pourrait voter, leur permettrait de garantir la stabilité politique – et de conserver le pouvoir. Chez certains auteurs (Harrington, Montesquieu, Paine, etc.) et dans certains débats constitutionnels (à la convention de Philadelphie, en 1787, ou encore durant la Révolution française), l'option du tirage au sort fut évoquée, mais souvent minimisée ou rejetée : un tel processus risquait de reconnaître implicitement une égalité qui mettrait en péril la survie de l'élite politique et sociale.

La conquête du suffrage universel, qui a permis de rendre les élections plus égalitaires, comme l'a démontré récemment le politologue Adam Przeworski, fut bien menée par des groupes systématiquement exclus de la sphère politique (travailleurs, femmes, Autochtones et personnes racisées) et ne fut donc pas un don des élites. Pour autant, l'aspect aristocratique de l'élection n'a pas disparu : dans la plupart des démocraties occidentales, on constate par exemple que les députés sont majoritairement des hommes blancs, âgés et aisés, alors que la population qui les élit est beaucoup plus diversifiée.

Il en est ainsi parce que l'élection des députés se fait selon le principe de distinction : le candidat qui récolte le plus de votes est celui qui a été considéré comme « meilleur » par la population. Or, plusieurs travaux de sociologie électorale, notamment ceux de Daniel Gaxie, montrent que ce qui est jugé meilleur au sein d'une société est souvent le reflet de ce qui est valorisé par



ses élites. Il existe un « cens caché » qui sépare l'espace politique entre dominants et dominés. En ce sens, l'élection est toujours aristocratique: elle donne le pouvoir à une minorité qualifiée de « meilleure » (« aristos » en grec) et choisie par un processus favorisant les individus issus du sommet de la hiérarchie sociale.

Des expériences concrètes

Comme mentionné en introduction, on assiste depuis les dernières années à un retour du tirage au sort sur la scène politique. Ainsi, il existe des « jurys citoyens » où des individus, sélectionnés au hasard et épaulés par des administrateurs, remplissent différentes tâches: allocation de budget à l'échelon local, discussion sur des problèmes précis, etc. Au Québec, un jury citoyen s'est penché sur la question de la réforme du financement électoral en 2010, mais ses recommandations ont été écartées par le gouvernement libéral.

En Colombie-Britannique et en Ontario, des « assemblées citoyennes » portant sur la réforme électorale ont été créées. Dans chaque cas, plusieurs milliers de noms inscrits sur les listes électorales ont été tirés au sort. Parmi les personnes ainsi désignées, celles intéressées à participer au processus de réforme électorale ont été évaluées par une commission électorale dans le but d'assurer une représentativité selon le sexe, l'âge et la provenance géographique. Un nouveau tirage a ensuite eu lieu pour aboutir à une centaine de participants. Après plusieurs mois de discussions, ces assemblées ont soumis, par référendum, leurs propositions à l'ensemble de la population.

Ces expériences et plusieurs autres ont en commun de considérer que le tirage au sort permet de choisir de manière neutre des citoyens et des citoyennes pour participer au processus politique. Cette procédure permet notamment d'éviter la corruption de la sélection. Considérant l'immobilisme qui peut résulter des affiliations marquées à des partis ou des idéologies opposés, ce recours au hasard est certes une avenue intéressante.

Mais plus important encore, le tirage au sort, suivant le contexte dans lequel il s'inscrit, peut mettre de l'avant une conception égalitaire de la politique. En considérant tout le monde comme étant également compétent sur le plan politique et en attribuant à chacun une chance égale d'être sélectionné, ce système reconnaît la capacité de « n'importe qui » de parti-



Jean-Claude Ravet, rédacteur en chef de *Relations* (à gauche), remettant son prix à Hugo Bonin. Photo: Gilles Pilette

ciper aux affaires communes, à l'instar de ce qui s'est fait dans le cadre de l'Athènes démocratique et de ce qu'avaient en tête Aristote, Montesquieu et d'autres lorsqu'ils liaient démocratie et tirage au sort.

À l'heure où être politicien est une carrière et où l'écart entre gouvernants et gouvernés ne cesse de se creuser, l'idée du tirage au sort pourrait sembler quelque peu incongrue; pourtant, c'est précisément parce que la politique est en train de devenir une tâche spécialisée qu'il est nécessaire de sortir des sentiers battus pour réinventer la participation démocratique.

Bien entendu, le tirage au sort n'est pas une solution miracle: son caractère égalitaire dépend d'un ensemble d'autres facteurs. En réalité, une telle utilisation du sort nécessite une décentralisation du pouvoir, une rotation des tâches, des mandats courts et révocables, ainsi qu'une culture politique encourageant l'autonomie et l'esprit critique. En ce sens, le tirage au sort est donc un outil parmi d'autres à ajouter à notre arsenal démocratique, mais il ne saurait constituer une panacée à la crise démocratique que nous traversons. Celle-ci doit évidemment faire l'objet d'une réflexion plus large et plus profonde, notamment sur la portée des timides réformes du système électoral actuel. Mais en permettant de révéler le caractère élitiste de l'élection, le tirage au sort nous offre une voie de résistance concrète en plus de la possibilité de ré-imaginer et d'expérimenter la démocratie – et la société – de demain. ☺

Forum mondial théologie et libération
Montréal, 8-13 août 2016

Résister, espérer, inventer : un autre monde est possible!
Un rendez-vous international de solidarité, au cœur du Forum social mondial, à Montréal

Inscrivez-vous dès maintenant!





World Forum on Theology and Liberation
Fórum Mundial de Teologia e Libertação
Foro Mundial de Teología y Liberación
Forum Mondial de Théologie et Libération



ROJEP
RÉSEAU ORGANISÉ
JUSTICE ÉCOLOGIQUE PAIX

Inscription, hébergement: <http://justicepaix.org/inscription-fmtl-2016/> Pour plus d'informations: Inscription.FMTL2016@gmail.com

